

SÉANCE DU 10 MAI 2010

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J.P. SADURNI, J. LAFON, G. GOURDIN, G. COURATIN, M. DEBIARD, E. MARCHOUX

Excusé : J. BARAS

Secrétaire de séance : M. Debiard

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2010

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 15 avril 2010. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

TRANSFERTS DE COMPÉTENCE

Les élus votent à l'unanimité une modification des statuts de la communauté des communes Fumélois – Lémance qui intègre désormais la compétence pour « la réalisation, la gestion et l'entretien des accueils de loisirs sans hébergements et de la crèche » ainsi que « l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme ». (voir délibération jointe en annexe).

Le coût du transfert, calculée par la commission d'évaluation des charges locales sera de 2 300 € pour la commune de Lacapelle-Biron.

CHEMINS RURAUX

Les élus adoptent à l'unanimité la modification de délibération ci-jointe concernant la vente de chemins ruraux.

STADE

Un devis pour l'éclairage s'élevant à 13 200 € HT est accepté à l'unanimité.

Une réunion aura lieu prochainement pour la signature des marchés.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Les délégués donnent un compte-rendu de la réunion plénière du mardi 4 mai.

Les délégués des diverses commissions donnent un compte-rendu des réunions auxquelles ils ont assisté.

L'association du cinéma Liberty étant soutenue par la CCFL, un délégué est désigné dans chaque commune pour la représenter au CA. Nadine Lafon est désignée. Elle sera représentée par Chantal Buron lors de la réunion du 19 mai.

PANNEAU PUBLICITAIRE

Sylvie Dubicky, responsable de l'activité « Attelages de Sylvie », demande l'autorisation d'apposer un panneau publicitaire sous les deux panneaux mis en place il y a quelques années par l'association des commerçants. Les élus, qui ne souhaitent pas voir une prolifération des demandes de ce type, ne peuvent accéder à la demande puisque les terrains d'implantation ne sont pas publics mais privés. Une commission sera mise en place pour travailler sur une nouvelle signalétique. Elle se rapprochera de la CCFL qui travaille également sur ce sujet.

COUPOLE DE L'OBSERVATOIRE

La coupole de l'observation a besoin de travaux pour assurer son étanchéité. Éric Marchoux vérifiera s'il peut la déposer avec son matériel professionnel. Il précise qu'il ne se chargera pas de son amarrage. Une fois déposée, la coupole pourra être étanchéifiée et repeinte.

BÂTIMENT DE LA CHASSE

Serge Constantin, Gérard Couratin et Gaston Gourdin iront sur place pour définir l'implantation du futur bâtiment.

GRAFFITIS

Monsieur le maire informe qu'une plainte a été déposée suite à la découverte de graffitis sur le mur de la salle polyvalente, sur les tribunes et la buvette du stade ainsi que sur le garage municipal.

LAVOIR

Les travaux de restauration des lavoirs et d'embellissement de leur environnement sont terminés. Une soirée inaugurative aura lieu le 18 juin à partir de 19h30.

DELIBERATIONS COMPLEMENTAIRES

Suite à la demande de Me BRUGALIERES à Villeréal, des délibérations complémentaires sont à prendre concernant les dossiers d'enquête des enquêtes Chemin du Carre (Commune/Rosier Ginette, De Meulenaere et Laval).